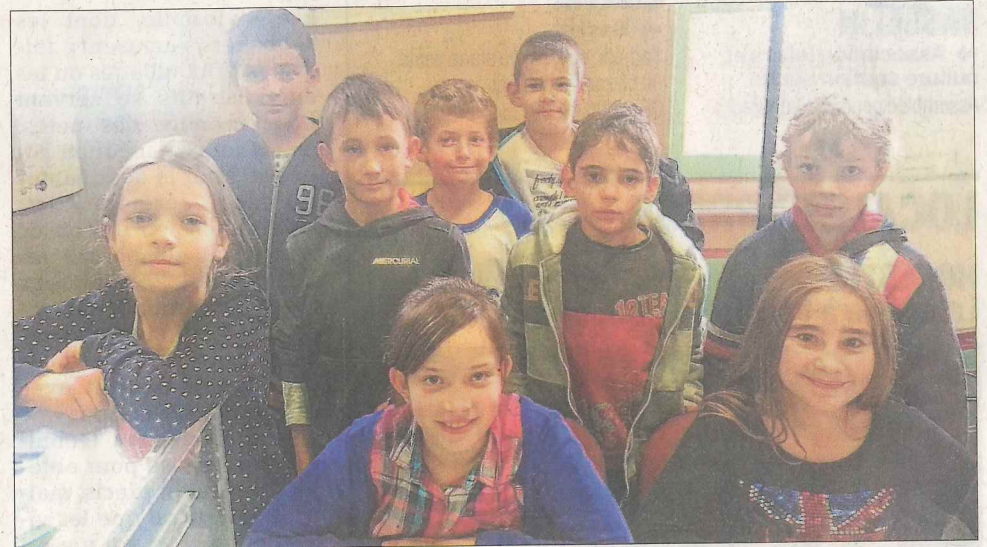


BRANGUES |

Un premier conseil municipal d'enfants

Belle opportunité offerte aux enfants du village de se former à la vie de groupe, à la prise de parole et de décisions. L'idée est partie des animateurs des temps d'activités périscolaires de mettre en place un conseil des enfants. Le conseil municipal (des grands) a adhéré à cette demande qui permettra aux jeunes élus d'être reconnus comme partenaires à part entière dans la vie de la commune. Neuf candidats étaient en lice pour seulement cinq postes à pourvoir. Trois semaines pour convaincre les électeurs (de leur âge) et par le bureau de vote (liste d'émargement, bulletins, urne), ils ont ainsi décou-

vert les règles de la démocratie. Alexandre Granger (CM2) avec 22 voix, Adam Adourkane (CM2) avec 21 voix, Brian Roussé (CM2) avec 16 voix, Ambre Rival (CM1) avec 14 voix et Arthur Perrier-Lagoutte (CM1) avec 13 voix, ont été élus. Les quatre autres candidats poursuivront tout de même l'aventure avec un mandat de conseiller suppléant. La première sortie planifiée de ce nouveau conseil municipal des enfants sera le 11 novembre, à 11 heures, où ils officieront aux côtés du maire pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918, au monument aux morts de la place du village.



Ils furent neuf à briguer cinq postes. Le verdict des urnes fut intransigeant comme chez les grands. Cinq d'entre eux furent élus.